



Département Adm. Générale
Service Direction générale

Vos réf:
Nos réf: GC/cp/2023.006

Votre correspondant:
Georget CANON
T : 071/82.26.60
F : 071/82.26.66
georget.canon@cpasfleurus.be

Madame, Monsieur,

Par la présente, c'est avec regret que nous vous informons de la décision du 20 décembre dernier, du Conseil de l'Action sociale de mettre fin aux activités du service infirmiers à domicile de notre CPAS à la date du 15 mars 2023.

En effet, en raison de l'augmentation des coûts des salaires, de l'énergie et de la vie en générale, notre CPAS réorganise ses services afin de mieux répondre et poursuivre ses actions sociales en faveur des plus démunis.

Comme vous ne l'ignorez pas, notre service infirmier a été créé, il y a de très nombreuses années, à un moment où les activités de soins à domicile étaient peu développées sur le territoire de Fleurus.

Aujourd'hui, il existe de nombreux intervenants de soins infirmiers qui opèrent sur le territoire de Fleurus et qui peuvent rendre un service professionnel et de qualité.

Dès lors, nous vous invitons à prendre vos dispositions le plus rapidement possible pour assurer la continuité de vos soins après le 15 mars 2023, date à laquelle les soins infirmiers ne seront plus assurés par nos services.

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-attaché une liste non exhaustive des prestataires en soins infirmiers à domicile.

Bien évidemment, nos travailleurs sociaux du service aide à domicile (tel. 071/82.26.60 – option 3) se tiennent à votre disposition pour vous aider si nécessaire, dans vos démarches.

Vous remerciant de la confiance que vous avez témoignée à l'égard de notre équipe d'infirmiers à domicile, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur général,


Po G. CANON

Le Président,


J-P. NINANE

